

CHARTRE D'ACCUEIL DES GROUPES SCOLAIRES AU CHÂTEAU DES DUCS DE BRETAGNE ÉLÈVES, ENSEIGNANTS ET PERSONNES ACCOMPAGNATRICES

Afin de maintenir la qualité d'accueil et de visite des groupes scolaires, nous vous demandons de bien respecter les conditions de cette charte et de prendre connaissance avec vos élèves et les adultes qui encadrent votre groupe des consignes ci-dessous avant votre venue au château des ducs de Bretagne.

Toute visite scolaire doit faire l'objet d'une réservation
par internet : <https://groupes-scolaires.chateaunantes.fr/>
par mail : scolaires@nantes-tourisme.com
par téléphone : 02 40 20 60 11.

- Les visites s'effectuent **en présence d'un enseignant responsable qui veille à faire respecter les consignes de visite, les consignes de sécurité et la discipline du groupe** et ce, tout au long de la visite, le groupe ne doit jamais être laissé sans surveillance.
- **Les sacs à dos, cartables et parapluies sont obligatoirement déposés au vestiaire. Les téléphones portables doivent être éteints.**
- **Les œuvres uniques et fragiles** présentées au château des ducs de Bretagne **ne doivent pas être touchées. Il incombe à l'enseignant responsable du groupe de sensibiliser les élèves aux règles essentielles de préservation des objets et au respect des autres visiteurs par une conduite adaptée.**
- Lorsque **la classe est divisée en petits groupes de travail**, il vous est demandé de **prévoir un encadrement suffisant par des adultes.**
- Pour remplir les fiches ou questionnaires, les élèves ne doivent utiliser que **des crayons à mine graphite.**
- Il est **interdit de fumer, de vapoter, de manger ou de boire à l'intérieur des bâtiments.**
- **Les photos avec flash et les vidéos sont interdites à l'intérieur du musée et dans les expositions temporaires.** Toutefois, une autorisation de tournage ou de reportage photographique peut être accordée dans le cadre d'un projet pédagogique spécifique (PEAC, Concours Flamme de l'égalité, Concours National de la Résistance...) mais il est nécessaire d'en faire la demande au préalable par courriel à rencontres.pedagogiques@chateaunantes.fr

De manière générale, le règlement intérieur doit être respecté. Il vous sera remis sur simple demande et est téléchargeable sur : www.chateaunantes.fr.